



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

RB

### Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

#### Procès-verbal de la réunion du 05 juin 2014

##### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 15 avril, 5 et 19 mai 2014
2. 6673 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration  
- Rapporteur : Monsieur Marc Angel  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Dossiers européens:  
- adoption des listes des documents transmis entre le 16 mai et le 30 mai 2014
4. Informations sur l'organisation du hearing sur le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership)
5. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Luc Frieden, M. Gusty Graas, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Christiane Wickler (remplaçant M. Claude Adam), M. Claude Wiseler

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, Mme Cécile Hemmen (le volet Coopération n'étant pas concerné)

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

**1. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 15 avril, 5 et 19 mai 2014**

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

**2. 6673 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration**

Le rapporteur présente brièvement le contenu de son projet de rapport qui est ensuite adopté à l'unanimité des membres présents.

**3. Dossiers européens:  
- adoption des listes des documents transmis entre le 16 mai et le 30 mai 2014**

La liste des documents est adoptée.

**4. Informations sur l'organisation du hearing sur le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership)**

Le Président de la commission informe que le hearing sur le TTIP aura lieu le vendredi 11 juillet 2014 pour permettre aux membres luxembourgeois du Parlement européen d'y participer, le 15 juillet 2014 étant un jour de séance au Parlement européen. Il envisage, en outre, d'organiser une réunion de commission avec les membres luxembourgeois du Parlement européen pour discuter sur les moyens de renforcer la collaboration entre députés européens et députés nationaux.

La langue de travail du hearing sur le TTIP sera le français pour permettre aux représentants de la Commission européenne de participer aux débats. Une traduction n'est pas prévue. Pour chacun des cinq volets (démocratie, droits des consommateurs, protection des données personnelles / coopération Nord-Sud / économie et commerce, PME / environnement, agriculture et sécurité alimentaire / volet social) sont prévus des présentations par les représentants des deux plateformes contre le TTIP respectivement de la Commission européenne, et une discussion de trente minutes. Le hearing aura lieu de 9 à 16 heures dans la salle plénière, avec une pause midi d'une heure. Seront invités trois représentants par volet des organisations ayant signé la position commune sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, un représentant pour chaque volet de l'association « Stop TAFTA Luxembourg », des représentants de la Chambre de Commerce, de la FEDIL, de l'American Chamber of Commerce, de la Commission européenne (cabinet Karel de Gucht) et du Gouvernement. Outre les membres et observateurs de la présente commission seront invités les Présidents et Vice-Présidents des commissions parlementaires suivantes :

- Commission de l'Agriculture, de la Viticulture, du Développement rural et de la Protection des consommateurs,
- Commission de l'Economie,
- Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace,
- Commission de l'Environnement,
- Commission des Finances et du Budget,

- Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Un membre de la commission suggère d'inviter également des représentants de l'ABBL et de la Commission nationale de la Protection des données.

Le hearing sera transmis par « Chamber TV ».

## **5. Divers**

Le Président de la commission informe sur une demande de la Commission des Affaires étrangères du Parlement des Jeunes de rencontrer les membres de la présente commission. Il est retenu que cette entrevue pourra avoir lieu entre le 24 et le 27 juin à 16.30 heures. Le Président de la commission fixera la date précise.

Suite à une invitation adressée en mars 2014 au Président de la commission de procéder à une visite auprès de la Commission des Affaires étrangères du Parlement roumain, le Bureau de la Chambre des Députés a autorisé la participation de cinq membres de la commission au maximum. Il est retenu que cette visite pourra avoir lieu en automne.

Le Ministre des Affaires étrangères informera le vendredi 6 juin sur la situation en Iran.

Luxembourg, le 17 juin 2014

La Secrétaire-administratrice,  
Rita Brors

Le Président,  
Marc Angel